

La Ceni annonce un report des scrutins d'une semaine "pour raisons techniques"

Mise en garde de la CPI

Le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda, a mis en garde, jeudi, le Congo-Kinshasa, alors que la tension et les violences montent à trois jours des élections présidentielle, législative nationale et législative provinciale.

Elle est "préoccupée", indique un communiqué, "par le risque d'une escalade de la violence qui pourrait déboucher sur la commission de crimes graves relevant de la compétence" de la CPI, qui juge des crimes de guerre et contre l'humanité. "Toute personne qui incite ou participe à des violences de masse en les ordonnant, en les demandant, en les encourageant ou en y contribuant est susceptible de poursuites devant la Cour." "Les dirigeants politiques sont également obligés de s'assurer que le processus électoral et les élections se déroulent dans le calme et que leurs partisans et sympathisants s'abstiennent de toute violence avant, pendant et après ces élections."

Corneille Nangaa, le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) en République démocratique du Congo a donc annoncé un report d'une semaine des scrutins. En cause, le remplacement des 8 000 machines qui auraient été incendiées le 13 décembre dernier dans un entrepôt de la Ceni à Kinshasa.

Avec sa faconde habituelle, Monsieur Nangaa a expliqué que tout a été fait, grâce à des machines en surplus, pour pallier les conséquences de cet incendie. Mais, malgré cette organisation quasi militaire, un grain de sable est venu se glisser dans les rouages. Ces machines qui n'étaient pas initialement destinées à Kinshasa doivent être reconfigurées et de nouveaux bulletins de vote (5 000 000!) ont dû être recommandés en Corée du Sud, pays du fournisseur de tout ce matériel électoral. Évidemment, la fabrication et l'acheminement de ces tonnes de papier ne peuvent se faire en un jour. Deux scénarios se présentaient alors à la Ceni. Le premier: organiser le scrutin à la date prévue, le 23 décembre, sur l'ensemble du territoire sauf dans la ville-province de Kinshasa. Le vote dans la capitale se serait déroulé le 30 décembre. Second scénario: postposer l'ensemble des scrutins au 30 décembre. Avec son aplomb habituel, Corneille Nangaa a expliqué qu'après un tour de table avec les institutions du pays, les

responsables des partis politiques et des organisations religieuses, un consensus est apparu pour reporter l'ensemble des scrutins au 30 décembre.

Les ténors de l'opposition politique, essentiellement regroupés derrière les deux principaux candidats que sont Félix Tshisekedi et Martin Fayulu, ont toujours expliqué qu'il n'était pas envisageable de postposer d'une seule seconde ce scrutin qui aurait dû être organisé depuis 2016. Si aucun mot d'ordre officiel n'a encore été diffusé par leurs plateformes politiques, il est peu probable que l'opposition accepte de revoir son positionnement. Tout au long de cette campagne pour les élections présidentielles, législatives et provinciales, le peuple congolais les a soutenus, rejetant avec détermination le candidat de la majorité présidentielle, Emmanuel Shadary Ramazani. L'opposition se sent pousser des ailes et juge ce énième report comme une "tentative désespérée du pouvoir de M. Kabila de nous pousser à la faute", expliquait ce jeudi soir un représentant de l'UDPS, le parti de Félix Tshisekedi, sur le plateau de France 24. "Messieurs Kabila et Nangaa sont responsables de ce désastre", nous explique Olivier Kamitatu, le porte-parole de Moïse Katumbi, soutien de Martin Fayulu. "Ils doivent en tirer les conséquences et démissionner. On ne se moque pas impunément des Congolais."

■ Corneille Nangaa, le président de la Ceni, a annoncé un report des élections d'une semaine.

■ L'opposition a toujours répété qu'elle refuserait tout nouveau report.

■ Pour le Groupe d'étude sur le Congo, la crédibilité du scrutin est déjà entamée bien avant le vote.

Faut-il s'attendre à une poussée de violence ?

La répression du pouvoir a jusqu'ici étouffé dans l'œuf toutes les velléités du peuple. Mais il s'agissait essentiellement de mouvements de colère sporadique ou de marches pacifiques initiées par l'Église catholique. Cette fois, la donne a changé. L'apparition du candidat Martin Fayulu, supporté par Jean-Pierre Bemba et Moïse Katumbi, a redonné de la couleur à une opposition qui avait jusqu'ici brillé par son incapacité à proposer une solution crédible. Désormais, lors de cette campagne, des centaines de milliers de Congolais se sont levés pour aller acclamer leurs champions et, dans le même élan, conspuer le dauphin de Kabila.

Le scrutin peut-il réellement se tenir le 30 décembre ?

Corneille Nangaa l'assure, ses affidés le martèlent. Pour l'opposition, la critique est aisée et le doute

persistant. *"Ils ont eu deux ans pour préparer ce scrutin sans y parvenir. Comment croire qu'ils peuvent faire aboutir ce processus en une semaine?"*, interroge Olivier Kamitatu.

Le doute sur le motif du report ?

Corneille Nangaa a motivé ce report par l'incendie qui a ravagé un entrepôt de la Ceni et 8 000 machines à voter à Kinshasa, avenue du Haut Commandement, une des artères les plus sécurisées de la ville. Sans enquête, le ministre de la Communication Lambert Mende a pointé un doigt accusateur vers le candidat Fayulu qui ne voulait pas entendre parler de l'utilisation de ces machines pour le scrutin. Désormais, Nangaa, lui, parle d'un "malheureux incident", sans qu'il y ait eu plus d'enquête et sans que personne n'ait pu avoir accès à cet entrepôt où une montagne de machines calcinées doit pourtant être visible. Le prétexte de ce report est donc sujet à caution.

Hubert Leclercq

Les scrutins seront "difficilement reconnus comme crédibles"

Les élections du 23 décembre pourront difficilement être reconnues comme crédibles au regard des standards internationaux", conclut une étude, publiée ce 19 décembre, du Groupe d'étude sur le Congo (GEC), basé à l'Université de New York. Le même jour, le gouverneur de Kinshasa a suspendu la campagne électorale dans la capitale, pour raisons "sécuritaires", à la veille d'un meeting de l'opposant Martin Fayulu, qui a fait une campagne triomphale malgré les entraves créées par le pouvoir kabiliste.

L'étude souligne l'inégalité croissante entre candidats aux élections. Les coûts pour déposer un dossier de candidature ont ainsi grimpé, depuis les élections générales de 2006 – les seuls crédibles jusqu'ici – de 99 % à 523 % selon les scrutins, ce qui empêche les partis qui n'ont pas été au gouvernement et n'ont pu s'y enrichir de présenter assez de candidats. Le FCC (Front commun pour le Congo, coalition kabiliste) a dépensé 20 millions de dollars pour aligner plus de 23 000 candidats, quand l'UDPS n'a pu investir que près de 800 000 dollars pour 375 candidats à la législative nationale et 485 aux provinciales.

Opposition bâillonnée

Par ailleurs, la justice et l'administration, "au service

de la répression", ont ciblé les dirigeants d'opposition. Et on assiste à une confusion de plus en plus grande entre l'État et la coalition kabiliste FCC, qui mène campagne aux frais de l'État quand les candidats d'opposition voient leurs droits niés ou rabotés. Non seulement la Radio-Tv d'État (RTNC) ne mentionne pas les activités des opposants, mais, si l'on compte les médias privés, le temps d'antenne des deux coalitions d'opposition représente 0,11 % et 0,19 % – sans surprise puisque le pouvoir a "réduit au silence" six médias proches d'opposants.

Malgré la loi, les meetings et manifestations de l'opposition sont souvent interdits. Au premier semestre 2018, l'Onu a ainsi recensé 499 violations de la liberté politique alors qu'il y en avait eu 260 pour toute l'année 2015. Et l'ONG congolaise Journalistes en danger (JED), qui avait recensé 72 atteintes à la liberté de la presse en 2015, en a relevé 121 en 2018. À chaque forte mobilisation de l'opposition, le régime suspend l'Internet et la téléphonie mobiles, ainsi que des radios internationales.

Désintérêt de la communauté internationale

L'élection se déroulera sur base d'un fichier contenant 16,6 % d'électeurs irrégulièrement enregistrés et

avec des “machines à voter” dont la Ceni (Commission électorale nationale indépendante, réputée acquise au chef de l'État) a refusé que le logiciel soit audité, ouvrant la porte à tous les soupçons de fraude.

Or, si en 2006 la présence de nombreux observateurs avait crédibilisé l'élection, ce n'est plus le cas, souligne le GEC. La Monusco (Mission de l'Onu au Congo) a été tenue à l'écart en raison de sa dénonciation de l'accroissement des violations des droits de l'homme et de l'impunité accordée à leurs auteurs (largement membres des forces armées ou de l'administration); son accès aux lieux a donc été réduit. En outre, sur les sept délégations d'observateurs étrangers présentes en 2011, seules trois sont acceptées cette année – celles qui avaient été les moins critiquées

en 2011. Quant aux observateurs nationaux, faute de moyens, ils sont moins nombreux que lors des précédents scrutins.

Le rapport du GEC s'inquiète également du désintérêt croissant de la communauté internationale pour la crise congolaise, “*faute de consensus entre les partenaires du Congo*”. Dans ces conditions, “*une part grandissante de Congolais va se retrouver frustrée dans son droit à choisir ses dirigeants*”, alors qu'ils n'ont “*que peu bénéficié*” de la multiplication par cinq du produit intérieur brut du pays (essentiellement grâce aux mines) depuis l'arrivée au pouvoir de Joseph Kabila, en 2001. Il y a donc, analyse le GEC, “*un sérieux risque de voir des troubles éclater dans plusieurs villes du pays*”.

MFC

Le rapport
s'inquiète du
désintérêt de
la communauté
internationale
pour la crise
congolaise,
“*faute de
consensus entre
les partenaires*”.